

Appel à projets « politique de la ville – ville vie vacances » 2024

Préfecture de Paris

Fiche : VADE-MECUM – Compléter un dossier de demande de subvention sur DAUPHIN.

En complément de la fiche intitulée « 5. Déposer une demande de subvention sur DAUPHIN » un vade-mecum est proposé afin de vous aider lors de la saisie des informations quantitatives et qualitatives qui constitueront votre dossier de demande de subvention. Nous attirons ainsi votre attention sur les points suivants :

Les informations générales (pages 18 à 24 du « guide d'une demande »)

Si l'ensemble des champs sont à compléter, vous devrez porter votre vigilance sur les 4 catégories suivantes :

1) Objectifs

Sans rappeler les fondements de la politique de la ville, il s'agira de **décrire les observations qui vous amènent à proposer un projet et les objectifs que vous visez. Ces objectifs doivent être atteignables et mesurables.**

Les questions suivantes pourront guider votre réflexion :

- A quel objectif du Contrat de ville / à quel besoin du territoire ce projet répond-il ?
- Que permet-il d'apporter en plus de ce qui existe déjà ?

2) Description

La politique de la ville s'adresse aux habitants des QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville), il est donc indispensable que les instructeurs, en l'occurrence les délégués du Préfet puissent, à la lecture de votre dossier, comprendre :

- comment et sur quels critères de besoins sont identifiés les bénéficiaires ;
- les modalités d'orientation des bénéficiaires vers l'action.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir décrire précisément ce qui sera concrètement mis en place en indiquant :

- Le contenu de l'action ;
- Les partenaires de l'action ;
- Le calendrier de l'action (dates ; durée ; fréquence ; horaires) ;
- Le lieu de l'action (pour les actions qui concernent plusieurs lieux ces derniers seront à décliner précisément) ;
- Les moyens mis en œuvre (techniques utilisées ; compétences mises en œuvre etc.)

La localisation du dossier – Localisations

Il convient de sélectionner précisément les QPV qui bénéficieront du projet (cf. <https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/>)

3) Moyens matériels et humains

Moyens humains

Nous vous remercions de bien vouloir décrire précisément les **moyens humains** nécessaires à la réalisation de l'action. Pour ce faire, il faudra :

- Indiquer :
 - le nombre de personnes mobilisées ;
 - la fonction de chaque personne mobilisée ;
 - le statut de chaque personne mobilisée (est-ce une personne interne à la structure ? est-ce un prestataire ? Le cas échéant renseigner le nom du prestataire).
- Préciser :
 - si des embauches sont prévues pour réaliser le projet ;
 - si l'action mobilise une personne recrutée sur un poste d'adulte-relais, une personne en service civique ou toute autre personne dont le poste serait tout ou partie financé par un dispositif étatique.

Moyens matériels

Si une structure du quartier prête des locaux pour réaliser le projet, alors cela pourra être valorisé dans les contributions volontaires en nature.

Il est rappelé qu'en dehors d'un enjeu réel de coordination, l'Etat ne finance pas les actions où un prestataire est l'unique garant des moyens de réalisation. Dans ce cas, le projet devra être porté directement par la structure qui met en œuvre l'action.

4) Réalisation et évaluation – Evaluation

Cette rubrique doit permettre aux délégués du Préfet de pouvoir prendre connaissance des indicateurs d'évaluation définis au regard des objectifs fixés et déclinés précédemment (1) Objectifs).

Un **indicateur** permet de **mesurer le résultat d'une action**. Il peut être **quantitatif** ou bien **qualitatif** et se doit d'être **précis** et **fiable**. Ces indicateurs permettent aux délégués du Préfet, lors de l'instruction de votre dossier, d'évaluer la faisabilité de votre action. En cas de financement de l'action, ces indicateurs vous serviront à élaborer le bilan de votre action.

Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir :

- indiquer les **facteurs de réussite de l'action** ;
- indiquer les **indicateurs choisis** pour évaluer votre action ;
- détailler la **méthode de recueil des données**.

Exemple : dans le cadre de l'organisation d'un atelier dont l'objectif est l'insertion/la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi :

- Nombre d'ateliers à organiser : X ;
- Nombre de personnes à mobiliser pour l'organisation de l'atelier : X bénévoles ; X salariés ; X adultes relais ; X personnes en service civique ;
- Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action : X pourront bénéficier des X ateliers à organiser ;
- Nombre de sorties positives envisagées : X.

Exemple : une action destinée à accompagner un enfant / un jeune dans sa scolarité :

- Progrès des enfants (vocabulaire, esprit critique, méthodologie de travail...) ;
- Renforcer la confiance en soi des enfants et améliorer leur rapport à l'école.

Les indicateurs choisis seront à rappeler lorsque vous saisissez la justification de l'action financée au titre de l'appel à projets « politique de la ville – ville vie vacances 2024 » sur la plateforme DAUPHIN.

Le budget prévisionnel (pages 26 à 32 du « guide d'une demande »)

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 €
Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités	0,00 €
Conseil-s Régional(aux)	0,00 €
Conseil-s Départemental (aux)	0,00 €
Communautés de communes ou d'agglomérations	0,00 €
Commune(s)	0,00 €
<input type="text" value="Recherche d'un financeur"/>	
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	0,00 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	<input type="text"/>
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	<input type="text"/>
Aides privées (fondation)	<input type="text"/>
Autres établissements publics	<input type="text"/>

→ Vous sollicitez le financement de la Préfecture de Paris par conséquent, vous devez taper le numéro de département, soit le 75, puis sélectionnez dans le menu déroulant « 75-ETAT-POLITIQUE-VILLE ».

→ Vous indiquerez les aides en proportion des ETP (équivalent temps plein) indiqués dans le tableau des moyens humains.

Enfin, dans le cadre des contributions volontaires en nature nous vous remercions de bien vouloir indiquer au niveau des prestations en nature l'équivalent financier des biens et services mis à disposition.